



Rapport du Conseil communal à l'appui d'un crédit d'engagement global de CHF 1'673'000.- porté au budget des investissements 2025 et limité aux exercices comptables 2025 et 2026

Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Préambule

Comme chaque année, le Conseil communal vous présente, avec le budget 2025, un arrêté pour des crédits d'engagement limités aux exercices 2025 et 2026 concernant 45 objets pour un montant d'un total de **CHF 1'673'000.-**. Cette pratique a pour but de vous soumettre en une seule fois toute une série de crédits d'engagement pour des objets de moindre importance qui ajoutent une plus-value et dont le montant n'est pas supérieur à la somme de CHF 50'000.-.

Les engagements prévus sur ce crédit peuvent être sans autre reconduits dans le budget des investissements 2026, sous réserve qu'une dépense ait été engagée sur l'année 2025.

2. Informations sur les crédits d'engagement

Vous trouverez ci-après une brève information pour chaque objet qui sera soumis à votre approbation.

1. Matériel informatique : CHF 30'000.-

Le montant total du matériel informatique, qui doit faire l'objet d'un renouvellement durant l'exercice 2025, est de l'ordre de CHF 30'000.- et fait l'objet d'une commande groupée.

Précédemment, la commune payait une licence de CHF 500.- par poste de travail au moment de leur achat ; dès 2025, la perception des licences, avec la mutation vers Office 365, sera facturée annuellement (CHF 154.-) par poste de travail dans le compte de fonctionnement.

Pour 2025, nous pouvons dès lors réduire le montant pour le renouvellement du matériel informatique prévu dans le budget 2025 de CHF 5'000.-. Les licences coûtaient CHF 500.- par poste, ce qui correspond à une diminution de CHF 5'000.- pour les 10 postes budgétisés.

2. Plan de classement : CHF 20'000.-

Une réorganisation des plans de classement de base et numérique sont nécessaires après la réunification des archives communales. Une réflexion est par ailleurs menée au niveau de la gestion électronique des données (GED).

Certaines données sont déjà traitées par des systèmes GED, comme la comptabilité et les ressources humaines via Abacus. La GED n'est pour l'instant pas généralisée au niveau de l'administration.

3. Gestion électronique des données : CHF 50'000.-

La commune ne dispose actuellement pas d'une GED bureautique permettant de suivre le cycle des documents, de la création d'une affaire à son archivage. Sur la base du nouveau plan de classement, nous devons disposer d'un outil pour la gestion électronique des données afin de respecter le cadre légal.

Le développement du projet est d'environ une année jusqu'à sa mise en place.

4. Étude projet capitainerie : CHF 50'000.-

Le port de Saint-Aubin-Sauges accueille de plus en plus de monde, que ce soit pour sa plage, pour le port (locaux et visiteurs) et pour l'euro relais. Le bâtiment de la capitainerie, ainsi que les infrastructures sont vétustes et ne suffisent plus. Il est demandé un crédit d'étude pour mandater un bureau d'étude afin d'établir un avant-projet de réfection complète de la capitainerie.

5. Étude projet rue du Débarcadère 19 : CHF 50'000.-

Patrimoine financier de la commune, annexé à la capitainerie, nous souhaitons profiter de l'interaction avec le projet d'étude de la capitainerie pour rénover complètement cet immeuble. C'est pourquoi un crédit d'étude est demandé pour élaborer un projet d'assainissement du bâtiment.

6. Salle de spectacles – étude rénovation complète : CHF 50'000.-

La Salle de spectacles de Saint-Aubin-Sauges commence à montrer des signes de fatigue. En effet, plusieurs fois par année, des travaux d'urgence de petites importances financières doivent être réalisés. Cette demande de crédit va permettre de mandater un bureau d'étude pour nous établir un état complet du bâtiment et les travaux à réaliser.

7. Installation de trois défibrillateurs aux administrations communales de Saint-Aubin-Sauges, de Bevaix et la nouvelle salle de gymnastique de Gorgier : CHF 25'000.-

Dans le cadre de notre engagement pour la sécurité et la santé des citoyen·ne·s et de nos collaborateur·trice·s, nous projetons l'installation de trois défibrillateurs externes automatiques (AED) notamment pour les administrations de Bevaix et de Saint-Aubin-Sauges, ainsi que pour la nouvelle salle de gymnastique de Gorgier.

Les AED sont conçus pour être utilisés par des non-professionnel·le·s grâce à des instructions claires qui guident l'utilisateur·trice tout au long du processus.

Cette initiative vise à protéger non seulement les employé·e·s communaux·ales mais également tous·tes les citoyen·ne·s et visiteur·euse·s de notre commune. En rendant ces dispositifs disponibles dans des lieux clés, nous renforçons notre capacité à réagir efficacement en cas d'urgence.

Nous sommes convaincu·e·s que l'installation de ces défibrillateurs contribuera à faire de nos deux bâtiments de l'administration des lieux plus sûrs et réactifs face aux situations d'urgence.

8. Maison communale de Bevaix – réfections diverses au 1^{er} étage : CHF 50'000.-

Divers travaux de rénovations, notamment les toilettes, la mise en place de parquet dans les bureaux et un rafraîchissement des murs.

9. Closel – étude de revalorisation : CHF 45'000.-

Actuellement, le bâtiment du Closel est occupé par la ludothèque au rez-de-chaussée et l'association Terre d'accueil au 1^{er} étage. Cette étude permettra d'avoir une fourchette de prix afin d'adapter ce bâtiment aux normes du parascolaire. Cela impliquera à terme un déplacement de la ludothèque.

10. Aménagement local sapeurs-pompiers – rue du Littoral à Chez-le-Bart : CHF 20'000.-

Le local (garage) situé au bord de la RC5 à Chez-le-Bart a été repris par la commune après avoir été loué de nombreuses années par un privé. Le Service de la sécurité publique va utiliser ce local pour stocker divers matériels, notamment les infos radars fonctionnant avec des accus. Une armoire de recharges sécurisées, un atelier (table) et des étagères devront être installés.

11. Divers travaux de signalisation, marquage STOP : CH 50'000.-

Mise en conformité de la signalisation routière dans de nombreux carrefours sur le territoire communal, selon les arrêtés de circulation routière du 15 mai et du 24 juillet 2024, approuvé par le Service des Ponts et Chaussées.

12. Achat d'une colonne de lavage et de ventilateurs pour la structure d'accueil parascolaire de Saint-Aubin-Sauges : CHF 10'000.-

Depuis le déménagement dans les nouveaux locaux de l'ancien Hôpital, le personnel de la structure parascolaire continue à faire la lessive dans la machine des concierges sise dans le bâtiment scolaire. Ceci pose souvent problème, car comme le personnel n'est pas dans ces locaux (ce qui était le cas auparavant), de nombreux allers-retours sont nécessaires pour aller faire des lessives, ce qui n'est réellement pas pratique.

Et s'il y a une urgence (enfant malade qui vomit par exemple), ceci est très complexe. Il serait donc judicieux que le personnel de La Parenthèse puisse avoir une colonne de lavage dans la structure même.

Les locaux de La Parenthèse, depuis le déménagement dans l'ancien Hôpital, ont des immenses fenêtres situées plein Sud, donc très éclairées lorsqu'il y a du soleil. Même en laissant les stores fermés, la chaleur est insupportable pour les enfants et de nombreux parents nous ont par ailleurs fait la remarque. Il serait bien que nous puissions trouver une solution pour amener de la fraîcheur dans les locaux.

13. Réfection du portail au terrain de foot de Saint-Aubin-Sauges et aménagement de places de parc pour les deux roues : CHF 40'000.-

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures sportives de notre commune et pour faciliter l'accès en cas d'urgence et lors des interventions d'entretien, la réfection du portail du terrain de football de Saint-Aubin-Sauges et l'aménagement de places de parc pour les deux roues sont envisagés. Ce projet a pour objectif de garantir un accès sécurisé et efficace au terrain, notamment pour les ambulances et les engins d'entretien.

14. Projet de remplacement du box de rangement du saut en hauteur aux Murdines : CHF 15'000.-

Le box de rangement actuel pour le saut en hauteur présente des signes de vétusté et a un impact négatif sur le terrain de basket voisin. Ce projet vise à remplacer cette structure afin d'assurer la sécurité des utilisateur·trice·s et de préserver la qualité du terrain.

Dommages au terrain : l'installation actuelle nuit à la surface du terrain de basket, entraînant des irrégularités, des fissures du terrain et des risques de blessures pour les utilisateur·trice·s.

Objectifs du projet : remplacer le box vétuste par une nouvelle structure, plus résistante et adaptée aux normes de sécurité. Des subventions pourront être recherchées pour soutenir le projet.

Le remplacement du box de rangement pour le saut en hauteur est essentiel pour garantir la sécurité des athlètes et protéger le terrain de basket.

15. Sécurisation de la place de grutage au port de Bevaix : CHF 50'000.-

Pour des raisons de sécurité, il est prévu de clôturer l'accès à la zone de grutage au port de Bevaix en tenant compte de l'ambiance du secteur (restaurant de la Trinquette).

16. Mise en conformité suite aux contrôles sécuritaires places de jeux : CHF 50'000.-

Remplacements ponctuels de jeux ou de parties de jeux devenus vétustes ou dangereux sur la base des prochaines inspections.

17. Aménagement d'espaces verts, végétalisation selon opportunités : CHF 40'000.-

Accompagnement paysagé des développements, désimperméabilisation des sols et végétalisation selon travaux d'infrastructures.

18. Mobilier urbain – parcs : CHF 20'000.-

Remplacement et achat de mobilier pour les places et espaces publics (poubelles publiques, bancs, etc...).

19. Réaménagement plage de Chez-le-Bart (côté Capsule) : CHF 50'000.-

Amélioration des aménagements et de l'ambiance avec l'appui d'un paysagiste. Rénovation des revêtements et surfaces. Remplacement ou complément de végétaux et de mobilier.

20. Rénovation et amélioration des sentiers pédestres : CHF 20'000.-

Ces entretiens (sécurisation des sentiers) seront réalisés par le Service forestier. Ces sentiers pédestres sont utilisés par les habitant·e·s de la région et/ou par les touristes de passage.

21. Taille d'arbres en zone de village et taille de haies : CHF 25'000.-

Certains arbres remarquables de notre territoire, situés au sein de nos villages, dans nos parcs, méritent une attention particulière notamment en matière de sécurité. Pour les haies, celles-ci se situent en zone agricole le long du domaine public appartenant à la commune.

22. Remplacement arbres plage de Saint-Aubin-Sauges : CHF 15'000.-

Il s'agit de remplacer petit à petit les platanes dépérissant le long de la plage ; ceux-ci sont en effet « pourris » et deviennent dangereux pour les baigneurs.

Attention : Nous avons mandaté un expert qui va faire un état de situation et un plan de renouvellement. Selon l'expertise sur ces arbres, il faut soit les entretenir, soit les renouveler selon le constat de l'expertise. Nous n'envisageons pas d'abattre tous les arbres de Saint-Aubin-Sauges.

23. Mesures correctives selon audit sécurité trois unités : CHF 50'000.-

Un audit de sécurité au travail a été mené au Service technique et plusieurs mises en conformité sont à réaliser : contrôle et remplacement de certaines échelles, problématique du travail isolé, armoire compatible pour les recharges de batteries, armoire avec bac de rétention pour produits dangereux, etc...

24. Acquisition et pose d'abribus : CHF 45'000.-

Dans le cadre de la réalisation des arrêts de bus selon les normes LHand, nous projetons de poser à certains endroits de nouveaux arrêts de bus (note : correspond à deux abris au coût d'environ CHF 20'000.-/pièce).

25. Aménagements cyclables, sécurisations : CHF 30'000.-

Le plan directeur cyclable développé dans le cadre du PAL a identifié de nombreux discontinuités et points problématiques pour la circulation des cycles. Lors des travaux d'infrastructure, il existe souvent une synergie permettant des adaptations en faveur de l'inclusion des modes doux. Ce poste permettra d'être réactif et de corriger une partie des points identifiés dans le cadre des travaux du PAL.

26. Modification infrastructure d'éclairage public selon opportunités : CHF 30'000.-

À l'occasion de travaux communaux ou privés, il s'avère régulièrement que des adaptations de l'infrastructure d'éclairage public doivent être réalisées. Par ailleurs, le Groupe E exige que l'alimentation de l'éclairage public soit séparée de son réseau. Cette enveloppe doit permettre au Conseil communal de saisir les opportunités qui se présentent en permettant une prise de décision rapide.

27. Modification d'aménagements de chaussées selon opportunités : CHF 50'000.-

Comme pour le point précédent, il s'agit de permettre de répondre rapidement à des besoins d'aménagements de chaussées, comme par exemple le prolongement d'un trottoir ou son élargissement, en fonction des opportunités qui se présentent.

28. Mise en conformité des passages piétons : CHF 40'000.-

Une partie de nos passages piétons ne répond pas aux normes en lien avec le marquage, la signalisation, l'éclairage ou encore les distances de visibilité. Il s'agit d'intervenir au cas par cas en fonction des défauts constatés.

29. Étude de trafic chemin des Charrières - rue du Temple à Saint-Aubin-Sauges : CHF 40'000.-

En consultation avec la commission exécutive des Charrières et le Conseil communal, le souhait s'est porté sur la réalisation d'une étude de trafic notamment pour améliorer la sécurité piétonne et la fluidité du trafic automobile sur la rue du Temple à Saint-Aubin-Sauges, en coordination avec le projet des Charrières. En raison de l'inoccupation des immeubles des Charrières 6-8, il est prévu de réaliser les comptages de manière à ce qu'ils soient le plus représentatif de la réalité.

30. Remplacement des pompes horizontales à la STAP Pontet : CHF 50'000.-

Les pompes qui alimentent le réservoir de la Nalière depuis la STAP du Pontet sont arrivées à la fin de leur durée de vie technique, nous souhaitons les renouveler et profiter de cette possibilité pour augmenter le débit de ces pompes. En effet, dans l'optique d'une interconnexion avec le réseau de Bevaix, afin de permettre une alimentation efficace, une augmentation de débit est nécessaire.

31. Installation de suivi de la turbidité à STAP Moulin CHF : CHF 50'000.-

Durant les deux dernières années particulièrement pluvieuses, nous avons constaté que deux des trois sources des Tannes sont susceptibles d'avoir des périodes de turbidité. Afin d'éviter une pollution du bassin principal, nous proposons l'installation d'une mesure de turbidité et un système de vidange dans le premier bassin.

32. Remplacement des automates de gestion des réservoirs Vignettes et Rouvraie : CHF 20'000.-

Les automates du réservoir des Vignettes datent de 2007, la mémoire de ces automates est saturée et il est souhaité de procéder à son renouvellement, nous ne pouvons pas y ajouter des outils de mesures complémentaires (par exemple : sonde de température).

33. Élimination de six cheminées réservoir des Vignettes : CHF 25'000.-

Mise aux normes selon les prescriptions actuelles concernant la ventilation des cuves. Nous supprimons les cheminées pour installer une ventilation avec filtre. Il y a des travaux de forage, de maçonnerie pour assurer la ventilation entre les cuves.

34. Voiture de service pour le Service technique, unité services industriels : CHF 30'000.-

Nous comptons deux collaborateurs pour les services industriels, dont un collaborateur qui utilise son véhicule privé. Sachant que ces deux collaborateurs travaillent à 80% sur le terrain, il est nécessaire qu'ils disposent chacun d'un véhicule.

35. Installation de débitmètres sur les réservoirs R2, R3, R4, R5 : CHF 43'000.-

Dans le cadre de la suite de l'automatisation du réseau, nous souhaiterions avoir une vision exacte de l'eau produite sur notre réseau. Ces débitmètres permettront de mesurer nos sorties de cuves sur le réseau du SEHB, ce qui permettra de mieux cibler les fuites et les excès de consommation.

36. Extension réseau de défense incendie selon demandes ECAP: CHF 45'000.-

Comme chaque année, il n'est pas anodin que l'ECAP nous demande d'améliorer notre défense incendie sur certaines zones. Ce crédit est demandé afin que nous puissions être réactifs et honorer ces demandes.

37. Renouvellement réseau eau potable selon chantiers tiers : CHF 50'000.-

Il s'agit de permettre de répondre rapidement à des besoins d'extension de réseau d'eau, comme par exemple le bouclage ou le renouvellement de conduites vétustes lors de travaux tiers.

38. Renouvellement vannes réseau eau potable selon contrôles annuels : CHF 40'000.-

Nous avons procédé à des contrôles annuels pour les vannes du réseau d'eau potable. Certaines vannes nécessitent un renouvellement pour éviter les fuites.

39. Canalisation eaux usées – chemin des Moines à Gorgier : CHF 50'000.-

Dans le cadre d'un développement dans cette zone, il est nécessaire de réaliser un correctif d'équipement d'eaux usées qui n'avaient pas été identifié jusqu'à lors.

40. Analyse des eaux parasites dans le réseau des eaux usées : CHF 50'000.-

À la suite de plusieurs investigations sur nos stations de relevage d'eaux usées ainsi que sur l'ensemble du réseau, nous avons constaté à plusieurs endroits qu'une grande quantité d'eau propre se déversait dans les eaux usées. L'objectif est de cibler les endroits très problématiques. Par exemple, nous avons une conduite dans l'Argentine (cours d'eau) qui n'est pas étanche et une grande quantité d'eau est acheminée à la STEP.

41. Renouvellement réseau eaux claires selon chantiers tiers : CHF 40'000.-

Il s'agit de permettre de répondre rapidement à des besoins d'extension de réseau d'eaux claires comme par exemple le bouclage ou le renouvellement de conduites vétustes lors de travaux tiers.

42. Appel d'offres pour collecte des déchets verts en porte à porte : CHF 20'000.-

La récolte des déchets verts n'est pas satisfaisante dans son état actuel. Nous envisageons de mandater un bureau pour faire un appel d'offres afin de faire une récolte porte à porte.

43. Assainissement des cours d'eau : CHF 40'000.-

En parallèle avec le crédit voté en octobre 2024, il est prévu de réaliser des entretiens ponctuels de nos cours d'eau, curage, entretien des bords de lit.

44. Numérisation des données des cimetières de Bevaix et de Vaumarcus : CHF 10'000.-

Il est prévu de rapatrier ces données sur notre base de données principale.

45. Inventaire des objets particuliers à protéger (OPP) : CHF 50'000.-

Dans le cadre de la révision du PAL, le SAT demande que les communes réalisent un inventaire des objets particuliers à protéger (OPP). Bien que cette demande soit « posée sur la table », la méthodologie de travail n'a pas encore été fournie par le SAT. Le montant proposé de CHF 50'000.- à l'approbation du Conseil général pourrait, le cas échéant, devoir être complété par une demande de crédit supplémentaire et complémentaire selon le dispositif qui nous sera imposé par le Canton. Ce premier montant au budget permettra de commencer le travail dès que les règles seront portées à notre connaissance. Il est prévu de rapatrier ces données sur notre base de données principale.

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous recommande, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, d'approuver le présent rapport et d'accepter l'arrêté relatif.

La Grande Béroche, le 27 novembre 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL	
Le président,	Le chef du dicastère,
Thierry Pittet	Frédéric Nussbaum



COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE

Arrêté relatif à un crédit d'engagement global de CHF 1'673'000.- porté au budget des investissements 2025 et limité aux exercices comptables 2025-2026

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;

vu la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;

vu le règlement sur les finances communales, du 23 novembre 2023 ;

vu le rapport du Conseil communal, du 27 novembre 2024 ;

arrête :

Art. 1^{er} : Un crédit d'engagement total brut de **CHF 1'673'000.-**, pour la liste des investissements annexée au présent arrêté, est accordé au Conseil communal pour l'exercice 2025.

Art. 2 : Les engagements prévus sur ce crédit peuvent être sans autre reconduits dans le budget des investissements 2026, sous réserve qu'une dépense ait été engagée sur l'année 2025.

Art. 3 : Le montant net soumis au mécanisme de maîtrise des finances est composé des éléments suivants :

Dépenses d'engagement limitées à une année	CHF	1'673'000.-
Recettes d'engagement limitées à une année	CHF	0.-
Total des investissements nets :	CHF	1'673'000.-

Art. 4 : Les investissements seront amortis aux taux définis à l'annexe du présent arrêté.

Art. 5 : Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Art. 6 : Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

La Grande Béroche, le 16 décembre 2024

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL
Le président, Le secrétaire,
Jean Fehlbaum Patrick Ginggen



La Grande Béroche

Crédit d'engagement limité aux exercices 2025 et 2026

			Dépenses	Taux amort.	montant amort.
0		ADMINISTRATION			
0220	1	Matériel informatique	30'000	25%	7'500
0220	2	Plan de classement	20'000	10%	2'000
0220	3	Gestion électronique des données	50'000	10%	5'000
0290	4	Étude projet capitainerie	50'000	10%	5'000
0290	5	Étude projet rue du Débarcadère 19	50'000	10%	5'000
0290	6	Salle de spectacles : étude rénovation complète	50'000	10%	5'000
0290	7	Installation de trois défibrillateurs à Bevaix, Saint-Aubin-Sauges et Gorgier	25'000	10%	2'500
0290	8	Maison communale de Bevaix réfections diverses au 1er étage	50'000	10%	5'000
0290	9	Closet étude de revalorisation	45'000	10%	4'500
1		SÉCURITÉ PUBLIQUE			
1500	10	Aménagement local Sécurité publique rue du Littoral à Chez-le-Bart	20'000	10%	2'000
6150	11	Divers travaux de modification signalisation, marquages STOP	50'000	10%	5'000
2		FORMATION			
2180	12	Achat colonne de lavage et ventilateurs structure de Saint-Aubin-Sauges	10'000	10%	1'000
3		CULTURE-LOISIRS-SPORTS			
3410	13	Réfection du portail et du parking deux roues au terrain de foot de SAB	40'000	10%	4'000
3410	14	Remplacement du box de rangement du saut en hauteur	15'000	10%	1'500
3411	15	Sécurisation de la place de grutage au port de Bevaix	50'000	10%	5'000
3420	16	Mise en conformité suite aux contrôles sécuritaires places de jeux	50'000	10%	5'000
3420	17	Aménagement d'espaces verts, végétalisation selon opportunités	40'000	10%	4'000
3420	18	Mobilier urbain, parcs	20'000	5%	1'000
3420	19	Réaménagement plage Chez-le-Bart (côté Capsule)	50'000	10%	5'000
3420	20	Rénovation et amélioration des sentiers pédestres	20'000	10%	2'000
3420	21	Taille d'arbres en zone de village et taille de haies	25'000	10%	2'500
3420	22	Remplacement arbres plage de Saint-Aubin-Sauges	15'000	10%	1'500
6		TRANSPORTS			
6150	23	Mesures correctives selon audit sécurité trois unités	50'000	10%	5'000
6150	24	Acquisition et pose abribus	45'000	5%	2'250
6150	25	Aménagements cyclables, sécurisations	30'000	5%	1'500
6150	26	Modif. infrastructure d'éclairage public s/opportunités	30'000	5%	1'500
6150	27	Modif. aménagements chaussées selon opportunités	50'000	5%	2'500
6150	28	Mise en conformité des passages piétons	40'000	5%	2'000
6150	29	Étude de trafic chemin des Charrières et rue du Temple à St-Aubin-Sauges	40'000	20%	8'000



La Grande Béroche

Crédit d'engagement limité aux exercices 2025 et 2026

			Dépenses	Taux amort.	montant amort.
7	ENVIRONNEMENT				
7100	30	Remplacement des pompes horizontales à la STAP Pontet	50'000	5%	2'500
7100	31	Installation de suivi de la turbidité à STAP Moulin	50'000	5%	2'500
7100	32	Remplacement automates gestion réservoirs Vignettes et Rouvraie	20'000	5%	1'000
7100	33	Élimination de six cheminées réservoir Vignettes	25'000	10%	2'500
7100	34	Voiture de service pour Service technique, unité services industriels	30'000	10%	3'000
7100	35	Installation de débitmètres sur réservoirs R2, R3, R4, R5	43'000	5%	2'150
7100	36	Extension réseau de défense incendie s/demandes ECAP	45'000	2%	900
7100	37	Renouvellement réseau eau potable selon chantiers tiers	50'000	1.25%	625
7100	38	Renouvellement vannes réseau eau potable selon contrôles annuels	40'000	2%	800
7200	39	Canalisation eaux usées ch. des Moines, Gorgier	50'000	2%	1'000
7200	40	Analyse des eaux parasites dans le réseau des eaux usées	50'000	20%	10'000
7203	41	Renouvellement réseau eaux claires selon chantiers tiers	40'000	2%	800
7300	42	Appel d'offres pour collecte des déchets verts en porte à porte	20'000	10%	2'000
7410	43	Assainissement des cours d'eau	40'000	10%	4'000
7710	44	Numérisation des données des cimetières de Bevaix et Vaumarcus	10'000	20%	2'000
7900	45	Inventaire des objets à protéger (OPP) pour le PAL	50'000	10%	5'000
		Totaux	613'000	6.7%	40'775